

Banque Havilland (Monaco)

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 24.000.000 euros
 Siège social : 3-7, boulevard des Moulins - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

(en milliers d'euros)

ACTIF	2021	2020
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.....	29 360	13 945
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	84 014	46 778
- CRÉANCES À VUE.....	77 493	40 189
- CRÉANCES À TERME.....	6 521	6 588
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE.....	150 647	152 566
- CRÉANCES À VUE.....	35 609	23 644
- CRÉDITS À LA CLIENTÈLE.....	115 039	128 922
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	711	699
IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	147	173
AUTRES ACTIFS.....	243	232
COMPTES DE RÉGULARISATION.....	410	360
TOTAL DE L'ACTIF.....	265 531	214 752
PASSIF	2021	2020
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	86 728	76 222
- DETTES À VUE.....	86 728	76 222
- DETTES À TERME.....	0	0
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE.....	167 089	126 808
- DÉPÔTS À VUE.....	159 691	118 225
- DÉPÔTS À TERME.....	7 398	8 583
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE.....	0	0
AUTRES PASSIFS.....	362	425
COMPTES DE RÉGULARISATION.....	802	552
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	10 550	10 745
- CAPITAL SOUSCRIT.....	24 000	24 000
- REPORT À NOUVEAU (+/-).....	-13 255	-13 345
- RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-).....	-196	91
TOTAL DU PASSIF.....	265 531	214 752

HORS BILAN
(en milliers d'euros)

	2021	2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	6 119	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT.....	6 119	
ENGAGEMENTS REÇUS	218 039	6 136
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	145 986	6 136
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT.....	72 053	0

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021
(en milliers d'euros)

	2021	2020
+ Intérêts et produits assimilés	3 244	3 529
• Banques.....	421	503
• Clients.....	2 823	3 026
- Intérêts et charges assimilées	-377	-540
• Banques.....	-155	-3
• Clients.....	-222	-537
+ Commission (produits).....	2 054	1 653
- Commission (charges).....	-520	-239
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0
+ Autres produits d'exploitation bancaire	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	4 401	4 403
- Charges générales d'exploitation.....	-4 464	-4 028
• Charges de Personnel.....	-2 556	-2 378
• Autres charges d'exploitation.....	-1 907	-1 650
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-34	-46
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-96	329
Coût du risque	-144	-238
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-240	91
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-240	91
+/-Résultat exceptionnel	45	
RÉSULTAT NET	-196	91

NOTE D'INFORMATION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

La note d'information et le détail des comptes du bilan et du compte de pertes et profits font partie intégrante des états financiers exprimés en euros.

I. DISPOSITIONS LÉGALES ET PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de Banque Havilland (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du CRC, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Tous les chiffres repris dans les tableaux sont en euros sauf mention particulière.

Banque Havilland (Monaco) S.A.M. a démarré son exercice comptable le 01/01/2021 et l'a clôturé le 31/12/2021.

II. RÈGLES D'ÉVALUATION

- Créances sur les banques, sur la clientèle

Ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale à l'exception des créances et des engagements non monétaires comme les métaux précieux qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements.

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition. Elles sont amorties au compte de résultat sur la durée d'utilisation estimée. La méthode utilisée pour l'amortissement est la méthode linéaire.

Banque Havilland (Monaco) SAM a acquis le droit au bail d'une entité monégasque dont elle a racheté le fonds de commerce en 2013. Ce droit au bail représente 694 milliers d'euros (frais inclus) et ne donne pas lieu à dépréciation.

- Autres passifs et comptes de régularisation

Ces sont les comptes transitoires dont l'incorporation au bilan s'impose pour permettre une répartition correcte des revenus et des charges entre l'exercice clôturé et l'exercice suivant.

- Conversion

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises sont convertis en euros au cours du jour de paiement ou de réception des devises.

Les écarts résultant de ces conversions sont portés en résultat.

- Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *pro rata temporis*. Les commissions sont, en revanche, enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme, à l'escompte de papier commercial et à certains engagements hors bilan, assimilés à des intérêts.

- Résultats sur opérations de change

Les résultats sur opérations de change sont comptabilisés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements 90-01 et 00-02. Les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

- Engagements en matière de retraites

Les pensions et retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Il n'est pas constitué de provision pour le personnel en activité au titre des indemnités de fin de carrière de droit à la retraite qui découlent de la convention monégasque du travail du personnel des banques. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu. À ce titre, l'évaluation de provision réalisée au 31 décembre 2021 détermine une provision non significative.

- Situation fiscale

La société entre dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices dont le taux est de 26.5%, institué par Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964. Compte tenu du résultat déficitaire sur l'exercice 2021, aucune charge d'impôt n'est à constater au 31 décembre 2021.

III. INFORMATIONS SUR LE BILAN

- Capital social

Le capital social au 31 décembre 2021 est de 24 000 000 € divisé en 120 000 actions de 200 € de valeur nominale détenues à 99.96 % par Banque Havilland S.A.

- Immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2021	31/12/2020
En milliers d'euros		
LIBELLÉ	MONTANT	MONTANT
DROIT AU BAIL	694	694
LOGICIELS ET DEV. INFORMATIQUES	100	83
FONDS DE COMMERCE		
AMORTISSEMENTS	-83	-78
TOTAL	711	699

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31/12/2021	31/12/2020
En milliers d'euros		
LIBELLÉ	MONTANT	MONTANT
ŒUVRES D'ART	47	47
AGENCEMENTS, MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU	320	317
VÉHICULES		115
AMORT. SUR AGENCEMENTS, MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU	-220	-307
TOTAL	147	173

- Ventilation des postes du bilan selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
ACTIF					
Établissement de crédit (hors Banques centrales)	77 493	772	5 749		84 014
Créances sur les établissements de crédit	77 493	703	5 235		83 431
Créances rattachées		69	514		583
Comptes de la clientèle	37 608	12 178	88 396	12 465	150 647
Créances sur la clientèle	37 608	12 160	88 369	12 400	150 537
Créances rattachées		18	27	65	110
Valeurs non imputées					
TOTAL	115 101	12 950	94 145	12 465	234 661
PASSIF					
Établissement de crédit (hors Banques centrales)	86 728				86 728
Dettes envers les établissements de crédit	86 728				86 728
Dettes rattachées					
Comptes de la clientèle	160 613	703	5 773		167 089
Comptes créditeurs de la clientèle	160 613	703	5 235		166 551
Dettes rattachées			538		538
Valeurs non imputées					
TOTAL	247 341	703	5 773		253 817

- Comptes de régularisation

COMPTES DE RÉGULARISATION En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF	MONTANT	MONTANT
POSITION DE CHANGE	-0	0
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	239	198
COMPTES TRANSITOIRES	155	124
PRODUITS À RECEVOIR	16	38
TOTAL	410	360

COMPTES DE RÉGULARISATION En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
PASSIF	MONTANT	MONTANT
PROVISION HONORAIRES CAC	74	80
CHARGES À PAYER	451	424
AUTRES	277	48
TOTAL	802	552

- Autres actifs et autres passifs

AUTRES ACTIFS/PASSIFS En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF	MONTANT	MONTANT
FONDS DE GARANTIE MONACO	24	17
DÉPÔT DE GARANTIE AG IMMOB	105	106
CERTIF ASSOCIAT FONDS GARANTIE	40	42
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS	50	45
FONDS DE GARANTIE DES CAUTIONS	0	4
TICKETS RESTAURANT	11	11
AUTRES	13	7
TOTAL	243	232
PASSIF	MONTANT	MONTANT
TVA COLLECTÉE	16	18
PASSIFS TRANSITOIRES	0	63
CHARGES SOCIALES	177	166
PROV CONGÉS PAYÉS	169	178
DIVERS		
TOTAL	362	425

- Répartition des postes du bilan en euros et en devises

En euros	Devises	EUR	TOTAL
ACTIF			
Caisse, Banques centrales	80	29 280	29 360
Opérations de trésorerie et interbancaires	80 079	3 935	84 014
Crédits à la clientèle	7 904	142 743	150 647
Immobilisations		857	857
Autres actifs et comptes de régularisation		653	653
TOTAL ACTIF	88 063	177 468	265 531
PASSIF			
Opérations de trésorerie et interbancaires	15	86 713	86 728
Dépôts de la clientèle	88 543	78 546	167 089
Autres passifs et comptes de régularisation		1 165	1 165
Capital social		24 000	24 000
Report à nouveau		-13 255	-13 255
Résultat de l'exercice		-196	-196
TOTAL PASSIF	88 558	176 973	265 531

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- Ventilation des commissions

En euros	2021		2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits
<i>Nature des commissions</i>				
Établissements de crédit	316 581		76 687	
Clientèle	203 529	2 054 452	163 268	1 652 478
TOTAL	520 110	2 054 452	239 955	1 652 478

- Frais de personnel

En euros	31/12/2021	31/12/2020
TRAITEMENTS ET SALAIRES BRUTS	1 894 800	1 812 562
CHARGES SOCIALES	651 457	537 364
PROV CONGÉS PAYÉS	9 920	27 799
TOTAL	2 556 177	2 377 725
Effectifs :	17 dont 14 cadres	18 dont 14 cadres

V. INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

- Change à terme

En euros	2021	2020
Opérations de change à terme		
Achats (à recevoir)	0	0
Ventes (à livrer)	0	0

- Engagements de garantie

En euros	2021	2020
Garanties données		
Garanties reçues	145 985 694	6 135 973

- Engagements de financement

En euros	2021	2020
Engagements de financement donnés	6 119 047	0
Engagements de financement reçus	72 053 247	0

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice social clos le 31 décembre 2021

À l'attention des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2020 pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Les comptes annuels et documents annexes couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 a créé des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice et certaines mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2021, le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des

principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

À notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de Banque Havilland (Monaco) SAM au 31 décembre 2021, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 12 avril 2022.

Les Commissaires aux Comptes,

François Jean BRYCH

Jean-Humbert CROCI

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice social clos le 31 décembre 2021

À l'attention des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2021 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I. OPÉRATIONS VISÉES PAR L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE DU 5 MARS 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 vous est décrite dans le compte rendu spécial fait par le Conseil d'administration de votre société.

Nous avons vérifié les informations contenues dans ce document et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

II. ASSEMBLÉE TENUE PENDANT L'EXERCICE 2021

La seule assemblée tenue au cours de l'exercice 2021 est l'assemblée générale ordinaire annuelle du 19 mai 2021 qui a principalement :

- Approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affecté le résultat ;
- Non-reconduit le mandat d'un administrateur à sa demande ;
- Nommé un nouvel administrateur.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- Le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue,
- L'exécution des résolutions approuvées. Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 12 avril 2022.

Les Commissaires aux Comptes,

François Jean BRYCH

Jean-Humbert CROCI
